Cinquante cinquième année. - N ° 228 A Mercredi 24 novembre 2021

BODACC

BULLETIN OFFICIEL DES
ANNONCES CIVILES ET COMMERCIALES
ANNEXÉ AU JOURNAL OFFICIEL DE LA RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

PREMIER MINISTRE
Liberté
Égalité
Fraternité
Direction de l'information légale et administrative

DIRECTION DE L'INFORMATION LÉGALE ET ADMINISTRATIVE
26, rue Desaix, 75727 PARIS CEDEX 15
www.dila.premier-ministre.gouv.fr
www.bodacc.fr
-

BODACC « A »

Annonce n° 2065

91 – ESSONNE

GREFFE DU TRIBUNAL DE COMMERCE D'EVRY

Ventes et cessions

330 598 616 RCS Evry.
CARMA.
Forme : Société anonyme.
Capital : 23270000.00 EUR.
Adresse : 4-8, Rue du Marquis de Raies, 91008 Évry-Courcouronnes Cedex.
Oppositions : Art. L.236-21 du code de commerce.
Commentaires : AVIS D'APPORT PARTIEL D'ACTIFS SOUMIS AU REGIME JURIDIQUE DES SCISSIONS Société bénéficiaire : LYBERNET SAS au capital de 215 200 Euros Siège social : 4-8 rue Marquis de Raies 91008 EVRY COURCOURONNES CEDEX RCS EVRY 451 980 601 Société apporteuse : CARMA SA au capital de 23 270 000 Euros Siège social : 4-8 rue Marquis de Raies 91008 EVRY COURCOURONNES CEDEX RCS EVRY 330 598 616 Les sociétés déclarent expressément soumettre l'apport partiel d'actifs sous le régime juridique des scissions conformément à la possibilité prévue par l'article L 236-22 du Code de commerce. Date du projet d'apport partiel d'actifs : 19 novembre 2021 Actif apporté : 2 946 728,97 Euros Passif apporté : 1 079 232,83 Euros Actif net apporté : 1 867 496,14 Euros Date d'effet de l'apport partiel d'actifs : 1er janvier 2021 Rapport d'échange de droits sociaux : L'apport est consenti par la société CARMA à la société LYBERNET moyennant l'attribution à la société CARMA de 482 actions nouvelles, entièrement libérées, à créer par la société LYBERNET, qui augmentera son capital d'une somme de 24 100 Euros par émission de 482 actions nouvelles. La différence entre la valeur nette de l'apport, soit 1 867 496,14 Euros et le montant nominal de l'augmentation de capital de la société LYBERNET, soit 24 100 Euros, permettra de constater une prime d'apport d'un montant de 1 843 396,14 Euros qui sera inscrite au passif du bilan de la société LYBERNET et sur laquelle porteront les droits de tous les associés, anciens et nouveaux, de la société LYBERNET Un exemplaire du projet d'apport partiel d'actifs a été déposé le 19 novembre 2021 au Greffe du Tribunal de Commerce d'EVRY pour chacune des sociétés..